RENACA (BÉNIN)

FINANCE INCLUSIVE VERTE

Série d'études de cas sur les Pratiques Essentielles

Pratique Essentielle N° 6:

Gestion des risques et opportunités environnementaux au niveau institutionnel

Juin 2023

Préparé par Caroline Brandt (Horus Development Finance)
en collaboration avec Isabelle Barrès et le GICSF-AG de l'e-MFP

EUROPEAN MICROFINANCE PLATFORM
ADVANCING FINANCIAL INCLUSION

e-MFP
Green Inclusive & Climate Smart Finance
ACTION GROUP

Série Études de Cas sur les Pratiques Essentielles Vertes

La série "Études de Cas sur les Pratiques Essentielles Vertes" met en lumière l'expérience des prestataires de services financiers (PSF) en matière de bonnes pratiques dans les 8 domaines clés identifiés dans le Green Index 3.0.[1] Les Études de Cas de cette série offrent des exemples concrets de la manière dont un PSF a développé ses pratiques afin d'inspirer et de faciliter le parcours d'autres organisations.

Les 8 pratiques essentielles vertes (PE) fournissent une feuille de route et une voie d'amélioration pour que les PSF maximisent leur potentiel impact vert :

- **EP1** : Définir la stratégie environnementale
- **EP2** : Mettre en œuvre la stratégie environnementale
- **EP3** : Identifier risques et opportunités environnementaux au niveau client ou portefeuille
- **EP4** : Identifier les risques et opportunités environnementaux au niveau institutionnel
- **EP5** : Gérer les risques et opportunités environnementaux au niveau client ou portefeuille
- **EP6** : Gérer les risques et opportunités environnementaux au niveau institutionnel
- **EP7** : Offrir des produits et services financiers verts
- **EP8** : Offrir des produits et services non financiers verts

Chaque étude de cas de la série suit la même structure :

1. **Historique** du PSF et contexte dans lequel il opère.
2. **Des preuves** de la manière dont le PSF a de bonnes performances dans la Pratique Essentielle. Il s'agit de la section principale de l'Étude de Cas, qui propose un examen des éléments qui ont permis au PSF d'atteindre ses résultats, et de leur nature :
    - *Capacité* : comment le PSF a-t-il acquis la capacité de mettre en œuvre les activités nécessaires ? (E.g., formation interne, formation par le biais de partenariats externes, assistance technique, soutien financier, etc.)

[1] Pour plus de détails sur le Green Index 3.0, voir les liens suivants : https://www.e-mfp.eu/sites/default/files/resources/2022/11/Green%20Index%203.0_final.pdf et https://hedera.online/gicsf_ag_tools/green-index-digital.html.

    - *Outils* : quels outils le PSF a-t-il utilisés pour mettre en œuvre les activités nécessaires ? (E.g., indicateurs, documents, matériel, solutions informatiques, etc.)
    - *Sensibilisation* : quels ont été les résultats quantitatifs du PSF ? (E.g., sensibilisation, état d'avancement de la mise en œuvre, etc.)
3. **Le parcours** du PSF pour mettre en œuvre la bonne pratique et les enseignements tirés en cours de route.
4. **Prochaines étapes** du PSF - le cas échéant - pour continuer à s'améliorer dans ce domaine.

Pratique Essentielle Verte N°6 : Gérer les risques et opportunités environnementaux au niveau institutionnel

Dans la Pratique Essentielle Verte N°6 (PE6), le PSF se concentre sur la gestion des risques et opportunités environnementaux au niveau institutionnel :

- Le PSF atténue les risques environnementaux pour son personnel et ses biens, tant au niveau du siège que de ses succursales.
- Le PSF dispose d'un plan d'urgence (et d'un budget) pour atténuer les risques environnementaux.
- Le PSF évite, minimise et/ou compense les impacts négatifs de ses activités sur l'environnement.
- LE PSF sensibilise le personnel sur les risques environnementaux pour son personnel et ses biens.
- LE PSF forme ses employés aux bonnes pratiques pour réduire les risques environnementaux par le biais de diverses méthodes d'engagement.

De plus :

- Le PSF est certifié conforme aux exigences d'un programme environnemental accrédité ou est certifié en vertu d'une norme environnementale (e.g., tel que la norme ISO 14000).
- Le PSF a acheté des crédits carbone certifiés au cours de la période de référence.
- Le PSF dispose de ressources et planifie l'élaboration et la mise en œuvre de sa stratégie environnementale.

Les PSFs mis en évidence dans les Études de Cas sur la **Pratique Essentielle Verte N°6** (PE6) font preuve de bonnes pratiques dans la gestion des risques et des opportunités au niveau institutionnel.

PE6 : Gestion des risques et opportunités environnementaux au niveau institutionnel à RENACA-Bénin

A. Contexte

À propos du RENACA-Bénin

Le Réseau National des Caisses Villageoises d'Épargne et de Crédit Autogérée du Bénin (RENACA-Bénin) a été créé le 22 novembre 2005. C'est un réseau de 8 mutuelles d'épargne et de crédit toutes agréées, constituées de 36 agences, implantées dans 7 des 12 départements du Bénin. Il a son siège à Bohicon, à l'intérieur du pays, dans la partie Centre, Département du Zou.

Le RENACA-Bénin a pour mission d'offrir durablement des services financiers et non financiers de qualité aux populations vulnérables, notamment rurales en vue de l'autosatisfaction de leurs besoins.

Au 31 Mars 2023, le RENACA-Bénin comptait 227.469 clients. Le portefeuille de crédit s'élevait à USD 23.5 millions (soit 14,2 milliards de FCFA), pour 49.627 emprunteurs actifs. RENACA s'adresse aux personnes exerçant une activité génératrice de revenus, particulièrement aux populations rurales à faibles revenus, organisées ou non en groupements, ainsi qu'aux jeunes diplômés des lycées et centres de formation agricoles. 60% des clients du RENACA-Bénin sont des femmes, 75% vivent en milieu rural.
Les premières activités de finance verte datent de 2017. Il s'agit de prêts pour des solutions solaires à usage domestique (kits solaires et TV), puis de prêts pour des équipements solaires à usage productif (réfrigérateurs ou congélateurs et équipements d'irrigation/pompes solaires,), dans le cadre du partenariat avec le CIDR Pamiga, partenaire du projet Green People Energy, mis en œuvre par la coopération allemande.

Par ailleurs, le RENACA-Bénin a élaboré une politique sociale et environnementale validée en 2020 et forme régulièrement son personnel et ses clients sur le sujet. Le plan d'affaires actuel couvre la période 2021–2024 et intègre des objectifs environnementaux. Depuis 2020, le RENACA-Bénin promeut les pratiques agricoles durables et lance en 2023 un projet spécifique auprès de ses clients.

Les principaux partenaires de RENACA-Bénin sont ADA, le projet ADAPAMI, CIDR Pamiga, GIZ/GBE, GIZ ProFinA, Fondation Grameen Crédit Agricole / SSNUP, SOS Faim Luxembourg.

Dans quel contexte le RENACA-Bénin opère-t-il ?

Le Bénin est un pays à faible revenu où 39% de la population vit sous le seuil de pauvreté (PNUD 2019). Alors même que le Bénin est un faible émetteur de CO2 (0,69 tonne de CO2 par habitant, 73 $^{-ème}$ pays sur 184, selon ONU Climat), le Bénin est en 152ème position de l'indice ND-GAIN 2020 sur un total de 182 pays. Il est en effet le 15 $^{-ème}$ pays le plus vulnérable au changement climatique et le 53ème le moins préparé. Selon le Bilan commun pays des Nations Unies au Bénin pour 2022, « le Bénin devrait s'attendre à des périodes de sécheresse plus longues et des saisons de pluie plus accentuées. Dans les zones côtières, la montée des eaux pourra menacer l'habitat d'une large partie des populations. Les rendements agricoles souffriront des conditions climatiques extrêmes. La montée de la température et de l'intensité des pluies pourra aussi causer une augmentation des maladies infectieuses, ainsi qu'une pénurie en énergie. Les ressources en eau seront également affectées par les conditions climatiques extrêmes ».

Le Bénin est signataire de l'accord de Paris et dispose depuis 2018 d'une Loi sur les changements climatiques. Sur le plan de la finance climatique, le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) est, depuis 2019, l'entité nationale de mise en œuvre des projets du Fonds Vert des Nations Unies pour le Climat. Le FNEC a également été accrédité comme l'entité nationale de mise en œuvre des projets du Fonds d'Adaptation aux Changements Climatiques pour la période 2020-2025. Le Bénin a élaboré un Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques en 2022.

Un cadre règlementaire lié à l'environnement s'applique aux activités financées par le RENACA-Bénin, dans le cadre des dispositions sectorielles (agriculture, énergie, populations vulnérables). Les listes d'exclusion d'activités dommageables pour l'environnement sont des pratiques courantes dans le secteur financier décentralisé au Bénin. Les acteurs clés qui encouragent l'adoption de pratiques vertes au Bénin sont, outre les Ministères sectoriels et le FNEC cité plus haut, certains projets spécifiques.

Bien qu'il ne cible pas exclusivement l'environnement, le projet ADAPAMI–Bénin (Appui au Développement, à la Professionnalisation et à l'Assainissement du Secteur de la Microfinance au Bénin) mis en œuvre par l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés (APSFD) a permis à certaines institutions de microfinance de disposer d'appuis spécifiques sur la thématique environnementale.

B. La Pratique Essentielle No.6 au RENACA-Bénin

Il est important de noter que bien que la pratique essentielle EP6 traite à la fois de la gestion des risques et opportunités environnementaux au niveau institutionnel, cette étude est focalisée sur la gestion des risques. RENACA-Bénin gère ses propres risques environnementaux au niveau du siège et des SFD affiliés, ainsi que ses propres opportunités environnementales.

Diminution de l'empreinte environnementale directe

En effet, un des axes de la stratégie environnementale du RENACA-Bénin est de diminuer l'empreinte environnementale liée au fonctionnement de l'institution, en particulier sa consommation en énergie fossile et de papier. Le RENACA-Bénin a ainsi équipé son siège en panneaux solaires dès 2016, avec une capacité de 20kwh, ainsi que 5 de ses agences rurales de 2016 à 2022, avec une capacité de 9kwh par agence. L'investissement a été réalisé sur fonds propres, pour un montant total de EUR 58,000 (FCFA 38 millions : FCFA 13 millions pour le siège et FCFA 5 millions par agence). Les économies sont de l'ordre de 15 à 20% de la facture électrique. L'investissement initial sera rentabilisé en 10 années.

Outre la réduction de la consommation énergétique (10 à 20%), les équipements permettent de disposer d'électricité quand le réseau conventionnel n'en fournit pas (cas des Agences rurales dans les zones non couvertes par le réseau électrique conventionnel) ou lors des coupures électriques. La disponibilité d'énergie électrique de façon constante a également permis de mettre en œuvre le projet de digitalisation à travers l'interconnexion et la fusion des bases de données de toutes les Agences et la collecte digitalisées de l'épargne de proximité. La digitalisation des processus crédit de l'institution est en cours.

D'autres actions mises en œuvre pour réduire l'empreinte carbone de RENACA-Bénin consistent en l'utilisation d'appareils à haut rendement énergétique et la réduction de la consommation de papier. Dans le futur, le RENACA-Bénin envisage de réduire la production de déchets.

La sensibilisation du personnel

En outre, le RENACA-Bénin sensibilise son personnel sur les sujets environnementaux et en particulier sur l'impact négatif de ses activités sur l'environnement. La personne chargée de la performance sociale et environnementale joue un rôle clé dans la diminution de l'empreinte écologique directe du RENACA-Bénin.

Plusieurs partenaires appuient le RENACA dans les projets verts, en particulier YAPU Solutions et la Fondation Grameen Crédit Agricole (FGCA) dès 2017 pour la réalisation d'un diagnostic et d'un plan d'actions de gestion environnementale.

Par ailleurs, le projet sectoriel ADAPAMI-Bénin (Appui au Développement, à la Professionnalisation et à l'Assainissement du Secteur de la Microfinance au Bénin) a appuyé l'élaboration de la politique environnementale et sociale du RENACA.

C. Le parcours du RENACA-Bénin avec la Pratique Essentielle No.6

Point de départ

Le contexte d'opération du RENACA-Bénin est marqué par les éléments suivants :

- Son intervention en milieu rural où l'énergie électrique conventionnelle n'est pas souvent disponible ;
- Les besoins en énergie électrique pour alimenter les équipements au niveau des agences (ordinateur, ventilateur, lampes, etc.) afin de disposer des informations financières de qualité en temps réel ;
- Le développement des initiatives dans le domaine de l'énergie solaire au Bénin a permis de stimuler l'offre et la qualité de tels services.

Clés du succès

L'équipement en énergie solaire des agences et du siège était au départ lié aux insuffisances de couverture du réseau électrique conventionnel. Le RENACA-Bénin a priorisé l'équipement des agences n'ayant pas accès au réseau électrique conventionnelle. En outre, disposer d'énergie électrique en continu était une condition indispensable à la disponibilité en temps réel des informations financières et à la digitalisation des opérations au niveau du RENACA-Bénin. Avec l'augmentation du prix de l'énergie à partir de 2016, l'équipement en panneaux solaires est devenu encore plus urgent. La solution solaire est en outre plus économique que celle de générateur électrique. La digitalisation des processus crédits, les défaillances du réseau électrique national, ainsi que la volonté de réduire l'empreinte écologique ont toutes convergé pour rendre nécessaire l'équipement en énergie solaire des agences et du siège. Les facteurs clés de succès résident dans des appuis techniques de partenaires dans la conduite du processus et dans la bonne qualité des solutions solaires choisies et installées.

Défis rencontrés et solutions

La première difficulté que le RENACA-Bénin a rencontrée est le coût relativement élevé des solutions solaires, ainsi que la taille modeste des activités du RENACA-Bénin limitant les économies d'échelle. La disponibilité des solutions solaires a été l'autre contrainte majeure. Le fait d'avoir noué des partenariats avec des fournisseurs de solutions solaires a permis de dépasser cette contrainte. Les fournisseurs étaient en effet à la fois intéressés par le marché de l'équipement des agences et du siège, mais aussi par l'accès au marché que constituaient les clients du RENACA-Bénin pour eux sur le volet crédits solaires.

D. Quelle est la prochaine étape ?

Poursuivre l'équipement en énergie solaire et mesurer l'empreinte carbone

Le RENACA-Bénin prévoit d'équiper progressivement l'ensemble de ses agences, car même celles qui se situent dans des zones où le réseau électrique conventionnel est disponible subissent des coupures répétées, parfois sur une longue période de l'année. Or les processus étant désormais digitalisés, le RENACA-Bénin doit pouvoir disposer d'électricité en permanence. Équiper une agence représente un coût de EUR 8,000 (FCFA 5 millions). Des fonds propres ou du financement bancaire seront mobilisés.

Par ailleurs, le RENACA-Bénin prévoit de mesurer son empreinte carbone d'ici 2025 (empreinte directe et indirecte).

Poursuivre les autres chantiers verts

Le RENACA-Bénin promeut en effet les pratiques agricoles durables et lance en 2023 un projet spécifique auprès de ses clients.

Remerciements

L'e-MFP et le Groupe d'action « Finance vert inclusive et intelligent face au climat » (GICSF-AG) souhaitent remercier RENACA, et en particulier Thomas DOVONOU, Chef Service Crédit en charge de la Promotion des Nouveaux Produits, et Point focal Environnement pour avoir partagé son temps et ses connaissances sur l'expérience de l'institution en matière de finance verte inclusive avec Caroline Brandt et l'équipe du Green Map. Un grand merci également au Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour le soutien financier qui a rendu ce travail possible.

En savoir plus

Pour plus d'informations sur la démarche environnementale de RENACA, nous vous invitons à consulter les ressources suivantes :

- Lien du site du RENACA : Accueil (renacabenin.org)
- Politique sociale et environnementale du RENACA
- Contact : Thomas DOVONOU, Chef Service Crédit en charge de la Promotion des Nouveaux Produits, et Point focal Environnement, dovonouthomas@yahoo.fr ou tdovonou@renacabenin.org

Pour plus d'informations sur les pratiques essentielles, nous vous invitons à consulter le Green Index 3.0 (en anglais).

Contribuer

Nous vous encourageons à participer activement à l'enrichissement des ressources disponibles sur les bonnes pratiques environnementales.

Si vous souhaitez **contribuer à la série d'études de cas sur les pratiques essentielles vertes ou à 'Green Map'**, nous vous invitons à contacter Joana Afonso à la Plateforme européenne de la microfinance (e-MFP) à l'adresse jafonso@e-mfp.eu.

Le groupe d'action de l'e-MFP « Finance vert inclusive et intelligent face au climat » (GICSF-AG)

Le groupe d'action de l'e-MFP « Finance vert inclusive et intelligent face au climat » (GICSF-AG) est un groupe de réflexion multipartite unique dans son genre qui rassemble des praticiens de la finance inclusive et des chercheurs afin de renforcer la coopération, d'échanger des expériences et de trouver une voie commune pour traiter les questions environnementales, améliorer les connaissances et diffuser les résultats, saisir les opportunités vertes et co-créer des normes communes pour le secteur de la finance inclusive et de nouveaux outils pratiques pour promouvoir la finance verte, inclusive et intelligente face au climat. Créé en 2013, il compte aujourd'hui plus de 150 membres affiliés à plus de 75 institutions dans le monde et représente la majorité des acteurs du secteur.

La Plateforme Européenne de la Microfinance (e-MFP)

La Plateforme Européenne de la Microfinance (e-MFP) est le premier réseau d'organisations et d'individus actifs dans le secteur de l'inclusion financière dans les pays en développement. Le réseau compte plus de 130 membres du monde entier et de toutes les branches du secteur de la microfinance. L'e-MFP rassemble des consultants, fournisseurs de services, investisseurs, prestataires de services financiers, agences de développement multilatérales et nationales, ONG et chercheurs.

Près de deux milliards de personnes restent exclues des systèmes financiers. Pour aborder la question, la Plateforme cherche à promouvoir la coopération, le dialogue et l'innovation entre ces différents acteurs à l'œuvre dans les pays en développement. L'e-MFP encourage les activités qui améliorent l'accès mondial à des services financiers inclusifs de qualité, abordables et durables pour les populations non ou sous-bancarisées. La Plateforme poursuit cet objectif à travers l'échange de savoirs, les partenariats et l'innovation mais aussi par ses multiples groupes de travail composés d'experts du secteur. La Semaine Européenne de la Microfinance, qui attire plus de 400 acteurs de premier plan représentant des dizaines de pays, le prestigieux Prix Européen de la Microfinance annuel et les nombreuses publications de l'e-MFP contribuent également à cet objectif.

European Microfinance Platform
39 rue Glesener
L-1631 Luxembourg
contact@e-mfp.eu
www.e-mfp.eu

Avec le soutien de

LUXEMBOURG
AID & DEVELOPMENT